



DEMANDE DE MIXITE - U13M

Document à retourner au professionnel référent :

Charlotte LAPARRAT : claparrat@handball-bretagne.fr

Le club :

N° d'affiliation :

Demande la mixité en U13M. Lister les joueuses ci-dessous :

Nb	NOM	PRENOM	Date de naissance	N° de Licence (Les derniers chiffres)
1				
2				
3				
4				

Joindre **IMPERATIVEMENT** les autorisations parentales

La mixité doit rester l'exception et ne sera possible que pour les joueuses très isolées.

Quelles sont les raisons de cette demande de mixité ?

1)

2)

Nom des clubs voisins et kilométrage :

Club : km :

Club : km :

Club : km :

Fait à le,

Nom, Prénom et fonction du demandeur :

Décision de l'instance gestionnaire de la compétition

Après étude du dossier, la Ligue de Bretagne émet un avis :

Favorable

Défavorable

à Rennes, le

La présidente de la COC :

Rappel :

36.2.3 : Pour les moins de 11 ans (ou moins de 12 ans pour les territoires qui évoluent en années paires), l'offre de pratique peut reposer sur des compétitions mixtes.

Au plus bas niveau territorial, la pratique mixte pourra être autorisée jusqu'en moins de 13 ans dans le cas de joueurs très isolés, à condition que soit organisée en parallèle une pratique régulière spécifiquement féminine.

Ligue de Bretagne de Handball – 7, rue de Vezin – 35000 RENNES

02.99.31.33.88 – claparrat@handball-bretagne.fr

www.handball-bretagne.bzh